

Mawlana Shaykh Muhammad Adil ar-Rabbani

Celui qui est consulté se voit confier une mission

As-Salāmu ‘Alaykum wa RaḥmatuLlāhi wa Barakātuh.

A‘ūdhu BiLlāhi Minash-shayṭāni r-rajim. BismiLlāhi r-Raḥmāni r-Raḥīm.

Wa ṣ-Salātu wa s-Salāmu ‘alā Rasūlinā Muḥammadin Sayyidi l-Anwālīna wa l-Akhirīn.

Madad yā RasūlAllāh, Madad yā Sādātī Aṣḥābi RasūlilLāh, Madad yā Mashāyikhinā,

Dastūr Mawlana Sheikh Abdullāh al-Fā’iz ad-Dāghistāni, Sheikh Muḥammad Nāẓim al-

Ḥaqqānī. Madad. Tariqatunā aṣ-Suḥbah wa l-Khayru fi l-Jam‘iyyah.

L’islam est une religion de morale ; c’est une religion qui prône la bonté de caractère et le bienfait envers autrui. Les hadiths de notre Prophète ṣallā Llāhu ‘alayhi wa-sallam constituent des enseignements pour l’humanité. Ceux qui souhaitent vivre en véritables êtres humains accordent de l’importance à ses paroles ﷺ et s’efforcent d’accomplir ses commandements ﷺ du mieux qu’ils peuvent. Si quelqu’un n’y parvient pas, qu’Allah ﷻ lui pardonne ; cependant, agir sciemment à l’encontre de ces enseignements ne peut que nuire à soi-même.

Dans l’une de ses paroles bénies ﷺ, notre Prophète ṣallā Llāhu ‘alayhi wa-sallam dit : « Al-mustasharu mu’taman »,

« La personne consultée occupe une position de confiance. » Il ne faut pas trahir la confiance de quelqu’un qui vient solliciter votre conseil, votre avis ou votre opinion. Si vous disposez de connaissances sur le sujet, vous devez dire la vérité. Par exemple, si l’on vous demande : « Quel genre de personne est-ce ? Cet homme demande la main d’une parente ; quel est son caractère ? », il faut répondre honnêtement, car une enquête approfondie est essentielle dans tous les domaines, en particulier en matière de mariage. Si l’on vous demande : « Quelle est votre opinion sur cet homme ? », vous pourriez répondre : « À mon avis, c’est une bonne personne ; il prie et ne fait de mal à personne. » Cependant, si cet homme présente de graves défauts, les signaler ne constitue pas de la médisance. Puisque cette personne vous consulte, vous êtes tenu de lui dire exactement ce que vous savez, tel quel, car il s’agit là d’une question de confiance. Pour rester fidèle à cette confiance, vous devriez dire : « Cet homme présente tel ou tel défaut. » Les défauts mineurs sont, bien sûr, insignifiants ; cependant, s’il a des vices majeurs — tels que le jeu ou la consommation d’alcool —, vous devez le signaler. Exposer ces faits est autorisé et ne relève pas de la médisance, étant donné que la personne sollicite votre conseil. Ou bien peut-être vous demande-t-on : « Nous souhaitons nous lancer dans ce domaine ; en quoi consiste cette activité ? » Vous expliquez alors : « Cette entreprise présente tels et tels avantages, ainsi que tels et tels inconvénients. »

Mawlana Shaykh Muhammad Adil ar-Rabbani

Notre Prophète ṣallā Llāhu ‘alayhi wa-sallam nous enseigne à toujours dire la vérité à quiconque nous consulte sur quelque sujet que ce soit. Cette personne vous a accordé sa confiance. Si vous savez, vous parlez ; si vous ne savez pas, vous dites simplement : « Je ne sais pas, mon frère. » Dire : « Je suis désolé, je n’ai aucune connaissance sur ce sujet ; tu devrais approfondir tes recherches ou demander à quelqu’un d’autre », est également une manière d’honorer cette confiance. Lorsque quelqu’un sollicite votre conseil sur un sujet que vous ne maîtrisez pas, vous devez répondre : « Je ne sais pas. » Il n’est pas nécessaire de tout savoir ; personne ne peut tout savoir. Vous dites à la personne qui vous consulte : « Ce n’est pas mon domaine ; c’est un sujet que je ne comprends pas — demandez à quelqu’un d’autre. »

C’est l’une des belles manières recommandées par notre Prophète ṣallā Llāhu ‘alayhi wa-sallam — une pratique de l’islam qui offre des repères tant pour cette vie que pour l’au-delà. Dans l’islam, chaque aspect de notre vie — de la naissance à la mort — est régi par l’ordre et la discipline. C’est pourquoi ceux qui suivent la voie de l’islam réussissent, tandis que ceux qui ne le font pas en font l’expérience par eux-mêmes. Qu’Allah ﷻ ne nous laisse jamais nous égarer de cette belle voie ; puissions-nous agir selon ce que nous savons au mieux de nos capacités, in shā’a Llāh.

Wa min Allah at-Tawfiq. Al-Fatiha

Mawlana Shaykh Muhammad Adil ar-Rabbani
6 Octobre 2026/ 24 Rabih Al-Thani 1448
Salat al-Fajr
Akbaba Dergah, Istanbul